



NUMÉRO 1205-1079

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Saint-Joseph-des-Érables, tenue le 7 mai 2012 à 20h00, au 370-A, rang des Érables à Saint-Joseph-des-Érables.

Étaient présents les conseillers suivants :

M. Jeannot Roy, M. Luc Perreault, M. Jean-Louis Grondin.

Formant quorum sous la présidence de Monsieur le maire Louis Jacques.

Était aussi présente Madame Mélanie Jacques, directrice générale et secrétaire-trésorière.

1. Ouverture de la séance

Monsieur le maire ouvre la séance par une prière appropriée.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

1205-1079-2

Il est proposé par monsieur Luc Perreault, appuyé par monsieur Jean-Louis Grondin et résolu, que l'ordre du jour soit adopté en ajoutant à 16 Varia : a) Cours d'eau Poulin et b) Enregistrement des chiens. L'item varia demeure ouvert.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

3. Suivi des procès-verbaux

1204-1077-16a Pancarte d'avertissement d'autobus scolaire – route des Chalets

ATTENDU que la route des Chalets est située à un endroit visible à la dernière minute;

ATTENDU que les automobilistes qui arrivent de Saint-Joseph ne sont pas en mesure de voir à une bonne distance, un autobus qui est en arrêt;

1205-1079-3

POUR CES MOTIFS il est proposé par monsieur Luc Perreault, appuyé par monsieur Jean-Louis Grondin et résolu, que la municipalité de Saint-Joseph-des-Érables demande au ministère des Transports d'installer une pancarte informant la possibilité d'un arrêt d'autobus scolaire.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

4. Adoption des procès-verbaux des séances du 2 et du 16 avril 2012

1205-1079-4

Il est proposé par monsieur Jean-Louis Grondin, appuyé par monsieur Jeannot Roy et résolu, que les procès-verbaux des séances du 2 et du 16 avril, soient adoptés tel que rédigés.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

5. Lecture et approbation des comptes

1205-1079-5

Il est proposé par monsieur Jean-Louis Grondin, appuyé par monsieur Luc Perreault et résolu, que le Conseil approuve les dépenses du mois d'avril, pour un montant totalisant 32 842,65 \$. La secrétaire-trésorière est autorisée à émettre les chèques.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

6. Rapport du directeur des Travaux publics

Monsieur Louis-Marie Lessard est absent.

7. Niveleuse et abbat-poussière

1205-1079-7

Il est proposé par monsieur Jean-Louis Grondin, appuyé par monsieur Jeannot Roy et résolu, de faire niveler la section non asphaltée du rang St-Bruno par la municipalité de Sacré-Cœur-de-Jésus. Par la suite, il y aura épandage de chlorure de calcium par *Adrien Roy et Filles*. Le tout sera effectué en coordination avec la municipalité de Saint-Jules.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

8. Portion de route asphaltée en 2007

Vendredi le 4 mai dernier a eu lieu l'interrogatoire avant défense du directeur des Travaux publics. À quelques endroits, du rapiéçage doit être fait. L'avocat de la municipalité sera contacté à cet effet.

9. Coût de la saison de déneigement 2011-2012

Un état des dépenses de la saison de déneigement 2011-2012 est rendu.

10. Premier rapport budgétaire

Les membres du Conseil prennent connaissance du premier rapport budgétaire de l'année 2012 qui révèle qu'en date du 7 mai 2012, les dépenses s'élèvent à 206 568,88 \$ et les recettes à 347 551,98 \$ sur un budget de 648 042 \$.

11. Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local

ATTENDU que le ministère des Transports a versé une compensation de 27 676 \$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2011;

ATTENDU que les compensations distribuées à la Municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité;

ATTENDU que la présente résolution est accompagnée de l'Annexe A identifiant les interventions réalisées par la Municipalité sur les routes susmentionnées;

ATTENDU qu'un vérificateur externe présentera dans les délais signifiés pour le dépôt de la reddition des comptes l'Annexe B ou un rapport spécial de vérification externe dûment complété.

1205-1079-11

POUR CES MOTIFS il est proposé par monsieur Jean-Louis Grondin, appuyé par monsieur Luc Perreault et résolu, que la municipalité de Saint-Joseph-des-Érables informe le ministère des Transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité, conformément aux objectifs du *Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local*.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

12. Adresse IP fixe

1205-1079-12

Il est proposé par monsieur Luc Perreault, appuyé par monsieur Jeannot Roy et résolu que la municipalité de Saint-Joseph-des-Érables obtienne une adresse IP fixe.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

13. Compte-rendu financier de la soirée d'antan

Les membres du Conseil prennent connaissance du rapport budgétaire de la soirée canadienne d'antan qui a eu lieu le 25 février dernier, qui révèle des revenus de 22 364,28 \$, des dépenses de 22 670,48 \$ pour un déficit de 306,20 \$.

14. Décoration du bureau municipal pour le 275e

Le comité de bénévoles formé de monsieur David Lessard et de mesdames Jessica Lessard et Mélanie Gagné, vont commencer les travaux bientôt.

À 21:15, madame Élise Jacques se joint à la séance en cours.

15. Concours de décoration des résidences de la municipalité pour le 275e

1205-1079-15

Il est proposé par monsieur Jeannot Roy, appuyé par monsieur Luc Perreault et résolu, que la municipalité de Saint-Joseph-des-Érables organise un concours pour la

décoration extérieure des résidences afin de faire la promotion du 275^e anniversaire de Saint-Joseph. Des prix totalisant 1000 \$ seront distribués.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

16. Correspondance

a) Beauceville – Cyclo-famille

1205-1079-16a

Il est proposé par madame Élise Jacques, appuyé par monsieur Jeannot Roy et résolu que le Conseil municipal de Saint-Joseph-des-Érables autorise le Club Optimiste de Beauceville à circuler sur le rang des Érables, le dimanche 27 mai 2012 entre midi et 16h00, lors de la tenue de son activité familiale « Beauceville Cyclo-Famille » à la condition que la sécurité soit adéquate. La Résolution 1203-1076-20c est abrogée.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

b) Festival des Travailleurs

1205-1079-16b

Il est proposé par monsieur Luc Perreault, appuyé par monsieur Jean-Louis Grondin et résolu, que le Conseil municipal de Saint-Joseph-des-Érables accorde une aide financière de 100 \$ au *Festival des Travailleurs* qui en est à sa 31^e édition.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

c) Club Richelieu

1205-1079-16c

Il est proposé par madame Élise Jacques, appuyé par monsieur Jean-Louis Grondin et résolu, que le Conseil municipal accorde une aide financière de 75 \$ au Club Richelieu dans le cadre de la campagne de financement annuelle 2012.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

d) Fondation Jeunesse Chaudière-Appalaches

1205-1079-16d

Il est proposé par madame Élise Jacques, appuyé par monsieur Jeannot Roy et résolu, que le Conseil municipal accorde une aide financière de 50 \$ à la Fondation Jeunesse Chaudière-Appalaches dans le cadre de son spectacle-bénéfice 2012.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

17. Varia

a) Cours d'eau Poulin

Dû à la tempête Irène ce dossier a été mis de côté par la MRC Robert-Cliche ce qui a entraîné un retard considérable. Monsieur le Maire discutera de la situation avec le directeur général de la MRC.

b) Enregistrement des chiens

Afin que la municipalité garde un contrôle sur les chiens errants, il est soumis l'idée que les propriétaires de chiens identifient ceux-ci au moyen d'une plaquette. Reporté à la prochaine séance.

18. Questions et commentaires

Une période de questions a été réservée pour le public. *Seules les questions demandant des délibérations seront retenues pour les fins du procès-verbal.*

19. Levée de la séance

1205-1079-19

À 22h15, il est proposé par monsieur Jeannot Roy, appuyé par monsieur Jean-Louis Grondin et résolu, de lever la séance.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

Je, Louis Jacques, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Louis Jacques, maire

Mélanie Jacques, secrétaire-trésorière